



## Berlin Eco

NUMERO 35

© DG Trésor

12 novembre 2020

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Dans son [rapport annuel](#) intitulé « Surmonter ensemble la crise Corona, renforcer résilience et croissance », le conseil allemand d'experts économiques revoit à la hausse ses projections de croissance du PIB allemand pour 2020 : -5,1 %, après -6,5 % estimés en juin. Pour 2021, +3,7 % sont annoncés (après +4,9 % estimés en juin). La politique budgétaire expansive de l'Etat (mesures d'urgence d'aide à l'économie, plan de relance) permettrait d'augmenter de 0,7 à 1,3 % le PIB cette année, et de 0,4 à 0,7 % l'année suivante. Les « Sages » estiment que le niveau de production de pré-crise ne sera pas atteint avant début 2022 et que la dynamique de la reprise dépendra principalement de l'évolution de la pandémie et du degré de restrictions correspondant (une maîtrise de la vague épidémique actuelle par des mesures moins contraignantes qu'au printemps est admise). Ils appellent à une normalisation des politiques budgétaire et monétaire dès qu'une croissance solide se sera établie (déficit budgétaire estimé à -5,6 % de PIB en 2020, puis à -3,5 % en 2021). La facilité européenne de relance et de résilience est qualifiée de « chance pour investir dans la productivité et faciliter des réformes structurelles ».

La [Commission européenne](#) table quant à elle sur une contraction du PIB allemand de 5,5 % cette année, avant un rebond de 3,5 % en 2021. La résurgence du Covid-19 et les importants défis structurels dans le secteur manufacturier sont cités comme principaux facteurs d'incertitude. Le retour au niveau économique d'avant-crise est également attendu pour 2022. La Commission européenne note un soutien budgétaire conséquent, permettant de limiter des « hausses massives du chômage et des faillites », tout en tablant sur une baisse du déficit public dès 2021 (-6,0 % de PIB en 2020, puis -4,0 % en 2021 et -2,5 % en 2022).

L'indice mensuel des attentes conjoncturelles de l'institut [ZEW](#) continue sa chute en novembre 2020 : -17,1 points (après -21,3 points en octobre) pour atteindre 39,0 points, reflétant les inquiétudes croissantes des acteurs économiques allemands concernant l'évolution de la pandémie et les négociations sur le Brexit.

Selon [Destatis](#), la production (secteurs industriel, énergétique et construction) a crû de 1,6 % en septembre 2020 par rapport au mois précédent (-7,3 % en glissement annuel et après +0,5 % en août). Le niveau de production (corrige des effets calendaires et saisonniers) reste inférieur de 8,4 % à février 2020, juste avant le début des restrictions liées à la pandémie. Dans le détail, les productions de biens de consommation, d'investissement et intermédiaires, progressent respectivement de 3,0 %, 2,2 % et 1,4 %. Au sein de l'industrie (+2,0 %, sans énergie et construction), la production automobile progresse de 10,0 % (après -10,3 % en août). La production d'énergie baisse en revanche de 2,5 %, tandis que la construction progresse de 1,5 %.



Selon [Destatis](#), les exportations ont augmenté de 2,3 % en septembre 2020 par rapport à août (- 3,8 % en glissement annuel), tandis que les importations ont baissé de 0,1 % (-4,3 % en glissement annuel). Les exportations restent 7,7 % en-dessous de leur niveau de février 2020, les importations 5,7 %. L'excédent courant s'établit à 26,3 Md€, contre 23,5 Md€ en septembre 2019 (excédent commercial : 20,8 Md€, contre 21,2 Md€ en septembre 2019).

**L'industrie allemande revoit légèrement à la baisse ses attentes de production pour les trois prochains mois**, selon l'[ifo](#). L'indice de production industrielle de l'institut baisse en octobre 2020 (de 20,0 à 17,4 points) après cinq mois consécutifs de hausse. Les attentes restent positives dans de nombreux secteurs, y compris automobile, mais progressent de manière plus modérée. Les secteurs de l'imprimerie et des boissons voient leurs perspectives se dégrader encore et comptent davantage réduire leur production.

Selon une étude de l'[ifo](#) auprès de supermarchés, **la baisse temporaire de la TVA au deuxième semestre 2020 (de 17 à 15 % pour le taux plein et de 7 à 5 % pour le taux réduit), a entraîné une baisse des prix d'en moyenne 2 %, ce qui correspond à une transmission quasi-intégrale par les supermarchés de la moindre taxe vers les consommateurs**. L'institut précise qu'une chute de prix particulièrement marquée est observée au niveau de produits très concurrentiels (par exemple boissons, articles de mode, légumes et fruits). L'effet est en revanche jugé non significatif sur les prix d'articles de loisir, de bijoux et de la presse.

#### POLITIQUE BUDGETAIRE

Le [ministère fédéral des Finances](#) a publié une nouvelle estimation des recettes fiscales de l'Etat pour la période 2020 à 2025 : **par rapport à la dernière estimation de septembre, les recettes fiscales (toutes APU) attendues pour 2020 sont revues à la hausse de 10 Md€** (+3,4 Md€ pour le Bund, +5,3 Md€ pour les Länder, +1,4 Md€ pour les communes), ce qui démontre, pour le ministre Olaf Scholz, l'efficacité des mesures économiques du gouvernement fédéral mises en place depuis septembre. Les estimations des années 2021, 2022 et 2023 sont également rehaussées (respectivement +3,4 Md€, +5,4 Md€, +0,6 Md€) ; les rentrées fiscales attendues en 2024 sont en revanche ajustées à la baisse (-4,2 Md€). En comparaison annuelle, **les recettes de 2020 se contractent de 8,9 % par rapport à 2019 (-15,3 % au niveau du Bund, -3,9 % au niveau des Länder et -8,6 % au niveau des communes)**.

#### POLITIQUES SOCIALES

Le budget 2021 de l'[agence](#) fédérale du travail prévoit des dépenses totales de 45,5 Md€ (après 62 Md€ réalisées en 2020), dont 6 Md€ au titre du chômage partiel (après 19 Md€ réalisées en 2020). Le déficit de l'agence s'élèverait à 9,2 Md€ en 2021, dont 3,2 Md€ serait financé par le Bund (6 Md€ par des réserves de l'agence). Ces estimations budgétaires s'appuient sur les prévisions gouvernementales d'automne prévoyant 2,61 M de chômeurs pour 2021 (après 2,70 M en 2020) et 700 000 personnes placées en chômage partiel (après 2,6 M en 2020).

Selon le [rapport](#) annuel du conseil allemand d'experts économiques qui prend en compte les effets du deuxième confinement, le taux de chômage (en définition nationale) progresserait à 5,9 % en 2020 (après 5,0 % en 2019) se stabilisant à ce niveau en 2021 (6,0 %). Le nombre de chômeurs progresserait ainsi de 439 000 en 2020 tandis que l'emploi reculerait à 44,8 M en 2020 (-421 000 par rapport à 2019), la situation se stabilisant ensuite en 2021 (avec une hausse de l'emploi de 30 000 et une baisse de 38 000 du nombre de chômeurs par rapport à 2020).

Selon une [enquête](#) représentative de l'institut IAB, 21 % des entreprises recourraient au chômage partiel à la mi-octobre, avec une part bien plus élevée dans la gastronomie (35 %) ou dans l'industrie manufacturière (35 %).



## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

L'ESMA, superviseur européen des marchés européens, a publié [un rapport](#) sur les éventuels manquements de la supervision allemande (*BaFin* et *Deutsche Prüfstelle für Rechnungslegung, DPR*) dans le contexte du **scandale Wirecard**. Il reproche à la *BaFin* une certaine dépendance vis-à-vis du pouvoir politique, due en partie à la tutelle du ministère fédéral des Finances. Il constate de plus un contrôle trop léger de la part de la DPR et un manque de coordination entre les deux organismes.

L'Agence financière a émis sa [2<sup>e</sup> obligation verte](#) le 4 novembre dernier ; elle s'élève à 5 Md€ avec une échéance de 5 ans et un coupon de 0,00 %. Le rendement était de -0,85 % lors de l'adjudication, réalisée contrairement à la première émission début septembre sans syndication bancaire.

### REGULATION FINANCIERE

Le gouvernement allemand a déposé une demande auprès de la Commission européenne visant à prolonger le [dispositif de soutien public à l'assurance-crédit](#) jusqu'au 30 juin 2021. Le dispositif actuel devrait prendre fin le 31 décembre 2020 (cf. BE n°26).

Le Bundestag a adopté le 5 novembre le **projet de loi sur la réduction des risques et le renforcement de la proportionnalité dans le secteur bancaire** ([Risikoreduzierungsgesetz](#) – *RiG*, transposition des directives 2019/878 et 879 relatives à la capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit, cf. BE n°31). Compte-tenu des critiques exprimées en commission des finances, le texte adopté comprend finalement une dénomination minimale de 25 000 € pour les ventes aux particuliers de dettes seniors non préférées provenant « d'établissements de crédit de petite taille et non complexes », la limite des 50 000 € demeurant pour les autres. Il avait été également reproché au gouvernement d'avoir transposé les exigences en capitaux propres avec un zèle excessif, ce que le législateur a finalement modifié en transposant strictement les directives.

En réponse à la revue de l'EIOPA, la fédération allemande des assurances plaide, [dans un papier présentant ses positions](#), pour un plus grand respect du principe de proportionnalité dans la mise en œuvre de **Solvabilité II** : « nous préconisons une approche automatique : les assureurs peuvent appliquer des règles simplifiées dès qu'elles répondent à des critères précisément définis. On peut alors se passer d'une procédure compliquée d'approbation par les autorités de contrôle ».

### BANQUES ET ASSURANCES

Dans le sillage du plan de restructuration annoncé l'an passé, **Deutsche Bank** cède à Tata Consultancy Services (TCS) l'ensemble de la filiale de services informatiques [Postbank Systems AG](#), y compris les 1 500 employés. Cette cession qui représente un coût de 120 M€ pour Deutsche Bank, lui permet de réduire à long terme ses dépenses informatiques (la marque Postbank intègrera le système informatique de Deutsche Bank) et ses frais de personnel sans avoir besoin d'indemniser les salariés transférés.

**Commerzbank** enregistre un [résultat](#) avant impôts de -43 M€ au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (contre +441 M€ au 3<sup>e</sup> trimestre 2019), ce qui porte le résultat avant impôts des neuf premiers mois de l'année à -67 M€ (contre +997 M€ à la même période de l'an passé). La banque a comptabilisé au 3<sup>e</sup> trimestre 2020 des coûts de restructuration de 201 M€, devant financer la fermeture d'agences ainsi qu'un deuxième programme de mise à la retraite progressive de 1 000 salariés d'ici fin 2024 (après un premier programme portant sur 800 salariés mis en place au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Elle a également constitué au 3<sup>e</sup> trimestre des provisions pour risques de crédit de 272 M€ (contre 114 M€ au 3<sup>e</sup> trimestre 2019). Commerzbank a perdu depuis le début de l'année presque 30 % de sa valeur boursière.



Le groupe bancaire japonais Mitsubishi UFJ ne reprendra que 95 % de la **branche aviation de DVB**, la filiale de DZ Bank spécialisée dans le financement des transports. DVB ne pourra dès lors transférer à Mitsubishi que 70 des 100 employés de cette branche. Le groupe DZ Bank maintient son objectif d'une liquidation de DVB. Compte tenu de l'impact négatif de la pandémie sur le secteur de l'aviation, le superviseur surveille attentivement les portefeuilles détenus par les banques allemandes dans l'aéronautique (NordLB et Helaba et, dans une moindre mesure, BayernLB et LBBW).

Selon l'organisme de renseignement sur les crédits Creditreform, le [taux de surendettement](#) a légèrement diminué entre le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et le 1<sup>er</sup> octobre 2020 ; il est passé de 10,00 % à 9,87 % (soit de 6,92 M à 6,85 M de personnes de plus de 18 ans), avec une baisse particulièrement marquée chez les moins de trente ans (-2,5 %) et une hausse chez les plus de 70 ans. Brême, la Saxe-Anhalt et Berlin affichent les taux de surendettement les plus élevés et la Bavière et le Bade-Wurtemberg les taux les plus faibles. Creditreform craint que la situation ne se dégrade, les couches modestes de la société ne pouvant puiser dans leurs réserves pour faire face à la crise du Covid-19.

L'association pour la garantie des retraites complémentaires d'entreprises (*PSVaG*, Cologne) annonce une [augmentation de la cotisation annuelle](#) en raison de la crise économique due à la pandémie : elle sera pour 2020 de 4,2 ‰ des engagements des entreprises, contre 3,2 ‰ en 2019 et 2,1 ‰ en 2018.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Économique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin  
Twitter: @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et  
Laurence Rambert  
Revu par : François Gautier

Version du 12 novembre 2020